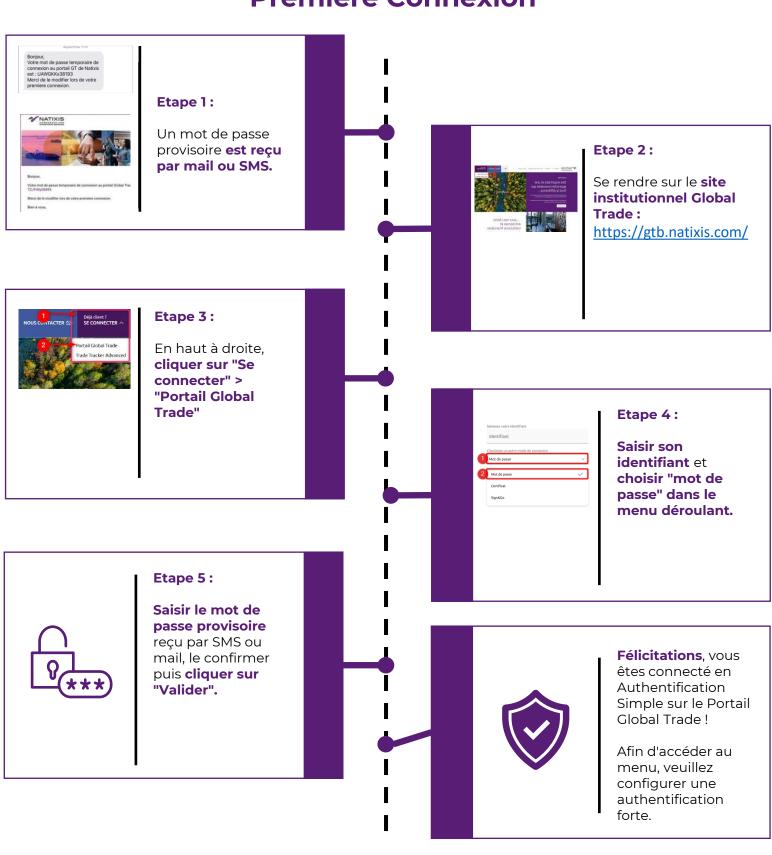


www.gtb.natixis.com

Première Connexion

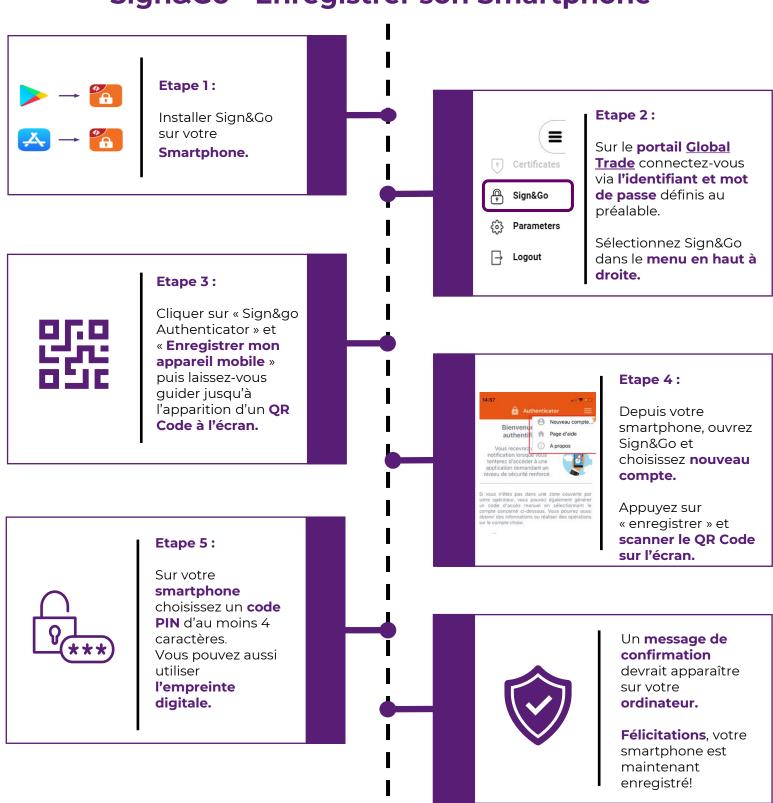






www.gtb.natixis.com

Authentication forte: Sign&Go - Enregistrer son Smartphone

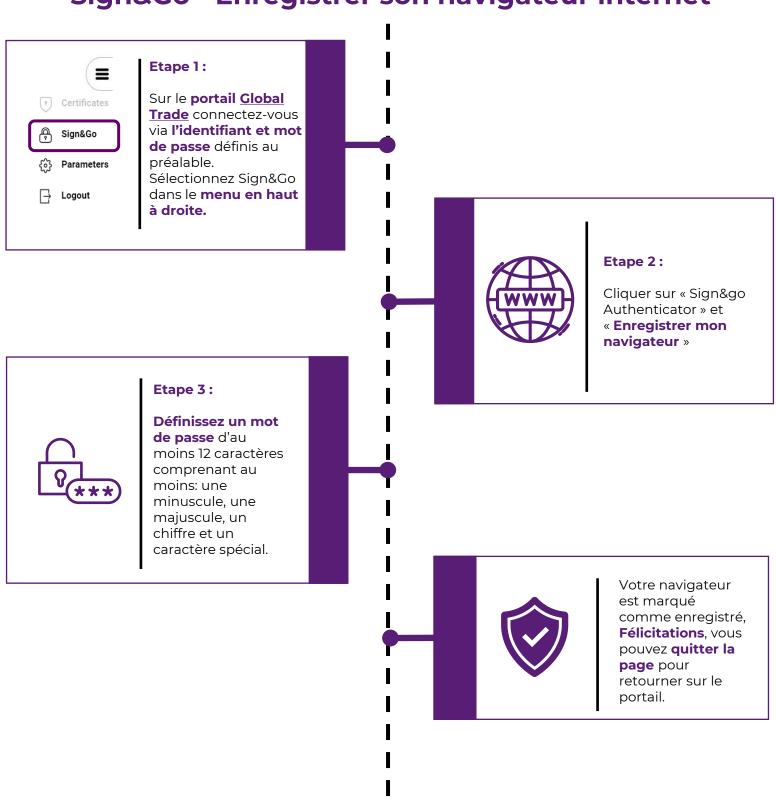






www.gtb.natixis.com

Authentication forte: Sign&Go - Enregistrer son navigateur internet







www.gtb.natixis.com

Authentication forte:

Certificat

Etape 1:



Avant de se rendre sur le portail, configurer le certificat sur votre ordinateur avec les instructions reçues.

Si vous n'avez pas reçu les instructions, veuillez contacter votre contact commercial.

Etape 3:



GESTION DES CERTIFICATS

Sur la pop-up qui s'affiche, cliquer sur « Ajout de certificat

Etape 5:



Une nouvelle fenêtre « Token login » apparaît. Renseigner le mot de passe obtenu en même temps que votre certificat puis cliquer sur « OK ».

Etape 2:



Sur le **portail Global** Trade connectez-vous via **l'identifiant et mot** de passe définis au préalable, puis sélectionnez « Certificat » dans le menu en haut à droite.

Etape 4:



Si cette pop-up ne s'affiche pas, veuillez vous assurer que vous avez bien configuré le certificat sur votre ordinateur.



Félicitations, votre certificat est maintenant enregistré!







DISCLAIMER

Cette présentation et les informations qu'elle contient (la « Présentation" ou les « Informations") a été élaborée par Natixis. Elle ne constitue pas une offre. Cette Présentation ne peut être considérée comme une recommandation donnée par Natixis ou au nom de Natixis. Chaque destinataire de cette Présentation doit faire sa propre évaluation de la transaction ou du produit ainsi que de la pertinence des Informations de manière indépendante. Chaque destinataire devra effectuer toute autre analyse qu'il jugera nécessaire pour déterminer son intérêt à participer à la transaction. Aucune Information ne pourra servir de base à un contrat ou un engagement ou ne pourra être utilisée en lien avec un contrat ou un engagement.

Les Informations vous sont seulement communiquées à titre informatif et de manière confidentielle et ne peuvent pas être transmises, reproduites ou envoyées, partiellement ou non, à aucune personne par email ou par aucun autre moyen de communication. La distribution, la possession ou la délivrance des informations à destination ou en provenance de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par les lois locales

Les destinataires de ces informations sont donc tenus de s'assurer qu'ils connaissent et respectent ces limitations ou interdictions. Ni Natixis, ni aucun de ses affiliés, directeurs, employés ou conseils, ni aucune autre personne n'accepte de responsabilité envers quiconque en lien avec la distribution, la possession ou la délivrance de cette présentation à destination ou en provenance de toute juridiction.

Dans tous les cas, vous devez recourir à l'avis de conseils internes ou externes (y compris en matière financière, fiscale, juridique ou comptable) ou à tout autre type de conseil spécialisé que vous jugez nécessaire ou souhaitable d'obtenir, afin de vérifier que les investissements, les transactions, la structure, le(s) produit(s) décrits dans la présentation correspondent à vos objectifs et à vos contraintes techniques et commerciales et afin d'obtenir une évaluation indépendante de ces investissements et transactions, leurs facteurs de risque et leurs avantages. Les destinataires des informations déclarent pouvoir les recevoir sans contrevenir à aucune exigence ou formalité d'enregistrement quelconque ou à aucune disposition ou restriction légale dans la juridiction dans laquelle ils résident ou exercent leur activité.

Cette Présentation a été communiquée par voie électronique. Les documents mis à disposition ou communiqués sous cette forme peuvent être altérés pendant le processus de transmission électronique; ni Natixis ni aucune personne contrôlant Natixis ni aucun directeur, employé ou conseil de Natixis, ni aucun conseil de ces personnes n'accepte de responsabilité s'agissant des différences entre les informations communiquées sous format électronique et celles qui auront été communiquées en version imprimée.

Natixis ne fait aucune déclaration et garantie (implicite ou explicite) sur la justesse, l'exactitude et l'exhaustivité des Informations. Les destinataires des Informations reconnaissent ne pas pouvoir s'appuyer sur celles-ci pour leurs décisions d'investissement. Natixis n'accepte aucune responsabilité (ni même d'être tenue en cas de négligence) quant à la véracité, l'exhaustivité ou l'exactitude des Informations et ne fait aucune déclaration ni ne s'engage à fournir aux destinataires des informations additionnelles ou à mettre à jour les Informations ou toute autre information en lien avec Natixis et ses affiliés communiquées par écrit, par oral, sous forme électronique ou quel qu'en soit le mode de transmission. Natixis n'accepte aucune responsabilité envers les destinataires pour les pertes ou les dommages de toute sorte qui pourraient survenir suite à leur utilisation (ou leur appui) de la Présentation ou des Informations.

Sauf indication contraire explicite mentionnée dans la Présentation, toutes les informations concernant les marchés, leur taille, les parts de marché, les positionnements de marché, les taux de croissance ou les autres données de l'industrie se rapportant à l'activité de Natixis sont basées sur des estimations préparées par Natixis. Ces estimations sont basées sur des postulats et reposent sur la connaissance par Natixis de son industrie ainsi que sur des données émanant de diverses publications d'études de marché, des informations publiques et des publications d'industrie, incluant des rapports publiés par plusieurs sources tierces. Natixis n'a pas vérifié de manière indépendante ces données et n'est pas tenue de le faire. Natixis ne peut donc assurer les destinataires de leur exactitude.

Certaines affirmations ou déclarations contenues dans cette Présentation concernant la situation financière de Natixis, ses résultats, ses lignes métier, sa stratégie ou ses projets peuvent être prospectives. Natixis considère que ces affirmations ou déclarations ainsi que les positions de marché sont basées sur des prévisions et postulats que Natixis estime raisonnables au jour de l'élaboration de cette Présentation. Natixis ne garantit d'aucune manière que les performances futures du groupe auquel elle appartient ou que les positions de marchés actuelles évolueront en accord avec ces affirmations ou déclarations. Les résultats peuvent se révéler différents de ceux anticipés par Natixis en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui ne dépendent pas de Natixis.

Cette Présentation peut seulement être communiquée au public en France suivant l'exemption prévue à l'article 1(4) du règlement (UE) 2017/1129 (le « Règlement Prospectus ») et aux investisseurs qualifiés (à l'exception des personnes physiques) tels que définis dans le Règlement Prospectus tel que modifié et dans toute loi et règlement français applicable mettant en œuvre le Règlement Prospectus et les règlements connexes en France.

Cette Présentation ne peut être divulguée à des personnes au Royaume-Uni que dans des circonstances où l'article 21(1) de la loi sur les services et marchés financiers de 2000 (la « FSMA") ne s'applique pas. Les Informations ne peuvent être communiquées à des personnes au Royaume-Uni que dans des circonstances où les dispositions de l'article 21(1) de la FSMA ne s'appliquent pas à Natixis et s'adressent uniquement aux personnes au Royaume-Uni qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ces personnes relevant de la définition de "professionnels de l'investissement" à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le "Financial Promotion Order") ou (ii) sont des personnes relevant de l'article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order ou d'autres personnes auxquelles il peut être légalement communiqué, (toutes ces personnes étant ensemble désignées comme « Personnes Concernées"). La Présentation est destinée uniquement aux Personnes Concernées et ne doit pas être utilisée ou invoquée par des personnes qui ne sont pas des Personnes Concernées.

Natixis est supervisée par la banque centrale européenne (BCE).

Natixis est agréée en France par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en tant que banque - prestataire de services d'investissement et soumise à son contrôle. Natixis est réglementée par l'AMF pour ses activités de services d'investissement. Au Royaume-Uni, Natixis est autorisée par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution et soumise à une réglementation limitée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. Des détails sur l'étendue de notre réglementation par la Financial Conduct Authority et l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution sont disponibles sur demande. En Allemagne, Natixis est autorisée par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en tant que banque - fournisseur de services d'investissement et est soumis à son contrôle. Natixis Zweigniederlassung Deutschland est soumise à une forme limitée de réglementation par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) en ce qui concerne l'exercice de ses activités en Allemagne en vertu du droit d'établissement dans ce pays. Le transfert/la distribution de ce document en Allemagne est effectué par/sous la responsabilité de Natixis Zweigniederlassung Deutschland. Natixis est autorisée par l'ACPR et réglementée par la banque d'Espagne et la Comisión Nacional de Mercado de Valores (CNMV) pour l'exercice de ses activités en Espagne en vertu du droit d'établissement dans ce pays. Natixis est autorisée par la CCAM et réglementée par la banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice de ses activités en vertu du droit d'établissement en Italie. Natixis est autorisée par la CCAM et réglementée par la Dubai Financial Services Authority (DFSA) pour la conduite de ses activités dans et à partir du Dubai International Financial Centre (DIFC). La présentation est mise à la disposition du destinataire, étant entendu qu'il répond à la définition de client professionnel et/ou de contrepartie de marché de la DFSA ; le destinataire est

Le destinataire reconnaît et comprend également que ni le document ni son contenu n'ont été approuvés, autorisés ou enregistrés par un organisme de réglementation ou une agence gouvernementale du CCG ou du Liban. Veuillez noter que Natixis peut mélanger des fonds attribuables aux activités de finance islamique avec des fonds attribuables à son activité financière conventionnelle. [Cette Présentation n'est pas destinée à être distribuée aux Etats-Unis ou à toute personne américaine, ni au Canada, en Australie, en République d'Afrique du Sud ou au Japon. En consultant cette présentation, vous acceptez d'être lié par les limitations susmentionnées.]

